

Rapport P-257 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-257 intitulée: «Pour des aménagements urbains temporaires entre la gare des Eaux-Vives et le chemin Frank-Thomas».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 12 octobre 2011)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-257 au Conseil administratif en recommandant que le nécessaire soit fait dans les plus brefs délais, et au plus tard pour la rentrée des classes 2011-2012.